



Les doublettes de Cornebarrieu (31)



25 mai 2025

Espace Sportif Pierre de
Coubertin
2 Allée Jean Monnet
31700 Cornebarrieu

Accueil et contrôle des
licences à partir de 7h30.

Début des matchs à 8h00
précises.

Fin des rencontres vers 18h.



Catégories Seniors de R4 à NC

Tableaux Double Hommes
Double Dames.

Inscriptions sur badnet





Déroulement

RR

Doubles Hommes et Doubles Dames.

Inscription 15€

Juge arbitre : Karine Antolini

Le juge arbitre veillera à ce que les matchs commencent impérativement 3mn après l'appel.

Règlement de la FFBA en vigueur (21 points). Organisation en poules avec 1 ou 2 sortants puis élimination directe.

Le volant officiel (à la charge des joueurs) est Forza 5000. Des boîtes seront en vente à la buvette.

Selon le nombre d'inscrits certains tableaux pourront être redécoupés ou au contraire regroupés.

Les poules seront constituées en fonction des points des joueurs arrêtés quinze jours avant le début de la compétition, soit au 10 mai 2025.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter, de la manière qu'il jugera la plus appropriée dans l'intérêt de la compétition (par tableau, par club, etc.) le nombre de joueurs (ils seront pris dans l'ordre de réception des inscriptions).

Inscription avant le 15 mai à :

Les inscriptions par BADnet seront privilégiées. Les inscriptions téléphoniques et celles non accompagnées de leur règlement ne seront pas prises en compte.

Les tableaux seront constitués le 18 mai 2022.

Les désistements signalés et justifiés avant le 18 janvier pourront être éventuellement acceptés, passé ce délai, ils ne pourront être remboursés.



Dotation

Les vainqueurs et finalistes seront récompensés par des lots gastronomiques et des articles de sport.



Restauration

Buvette durant toute la durée du tournoi à des tarifs très raisonnables.



Information

Christophe HOCRELLE : 06 28 25 77 97

Remi RAUFAST : 06.71.59.21.54

Mail : tournoibad.cornebarrieu@gmail.com

Site : <https://www.badminton-cornebarrieu.fr>



Règlement

1. Le Tournoi est autorisé par la Ligue Occitanie sous le numéro *en cours*, le Juge Arbitre étant Karine Antolini.
2. Les matches se joueront selon les directives de la Fédération Française de Badminton pour la saison en cours, notamment en ce qui concerne le comptage des points.
3. Tout joueur doit présenter, le jour de la compétition, sa licence FFBA de l'année en cours.
4. Volants:
 - a) Homologués par la FFBAD - A la charge des joueurs, avec partage égal entre les joueurs/paires. En cas de litige, le volant officiel du tournoi est le Forza S5000.
 - b) R, D, P : volants en plumes.
5. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter, de la manière qu'il jugera la plus appropriée dans l'intérêt de la compétition (par tableau, par club, etc.) le nombre de joueurs (ils seront pris dans l'ordre de réception des inscriptions).
6. Les horaires affichés ne le sont qu'à titre indicatif : les joueurs pourront être appelés 60 minutes avant l'horaire prévu de leur match. L'ordre des matches sera respecté dans la mesure du possible.
7. Seul un responsable de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
8. Les décisions du Juge-Arbitre et du Comité d'Organisation sont sans appel.
9. Droits d'inscription : les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date du tirage au sort. Un désistement intervenant après cette date devra être dûment justifié par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...). Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort.
10. Le Juge-Arbitre pourra modifier les tableaux pour tenir compte d'éventuels forfaits si aucun match des tableaux concernés n'est commencé.
11. Le Comité d'Organisation, en accord avec le Juge Arbitre, se réserve le droit de regrouper des tableaux en fonction des inscriptions.
12. La côte d'un joueur prise en compte pour participer au tournoi sera celle à J-15 soit le 10 mai 2025. Les tableaux seront constitués par regroupement en fonction des moyennes CPPH dans le but d'obtenir un niveau homogène.
13. Seuls auront accès aux terrains et aux dégagements entre les terrains, les joueurs appelés à jouer leur match, ainsi que les Arbitres, les membres du Comité d'Organisation et les personnes autorisées.
14. Tout joueur absent sur le terrain 3 minutes après l'appel de son nom pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.
15. Tout joueur désirant s'absenter doit en avertir le Juge Arbitre et la table de marque, le point 14 restant applicable dans tous les cas.
16. Le temps d'essai des volants, d'échauffement, de mise en tenue de jeu sur le terrain est de 3 minutes après l'appel des matches.
17. Les joueurs devront se présenter sur le terrain munis de tous les accessoires nécessaires au match (raquettes, volants, serviette, boisson, tenue conforme, etc.).
18. Tout volant touchant le plafond ou un élément accroché à celui-ci est faute, sauf au service où il sera remis au maximum deux fois (faute sur troisième service).



Règlement

19. Le temps de repos minimal d'un joueur entre l'annonce du dernier point du match précédent et l'annonce du match suivant est de 20 minutes.
20. Les matches seront en auto-arbitrage, sauf éventuellement les phases finales (dans ce cas, arbitrage par le perdant). Le refus d'arbitrage entraîne la disqualification du joueur concerné.
21. Le Juge-Arbitre est en droit de prendre toute décision qu'il estimera utile pour garantir le bon déroulement du Tournoi.
22. Tout joueur ayant pris des médicaments renfermant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler dès son arrivée au Juge-Arbitre et devra en justifier l'usage (ordonnance médicale). L'utilisation de substances et de tout moyen destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).
23. Tout participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions qu'il encourt s'il déclare forfait après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et transmettre à la Ligue, dans les délais réglementaires, les justificatifs nécessaires ou les faire remettre au Juge-Arbitre le jour de la compétition.
24. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.
25. Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du Tournoi.
26. La participation au Tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.
27. Le présent règlement sera affiché dans la salle.



Plan d'accès

